

# PRÉSENTATION

# CONTACTS

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



EN PARTENARIAT AVEC



MÉCÈNE DE LA



Ministère de la Culture

## Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire. Toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes

Fort de Vaise

27 bd Antoine de Saint Exupéry

69009 LYON

04 37 50 35 78

[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)

[www.facebook.com/fondationdupatrimoine.rhonealpes/](http://www.facebook.com/fondationdupatrimoine.rhonealpes/)

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



### ASSOCIATION LIGER

Ferme de Clastre

Le Village

07 510 SAINTE EULALIE

06 86 16 19 41

[liger-secretariat@outlook.fr](mailto:liger-secretariat@outlook.fr)

<http://www.association-liger-ardeche.com>

[www.facebook.com/LigerAssociation](https://www.facebook.com/LigerAssociation)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photos © Céline BÉREFF - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION



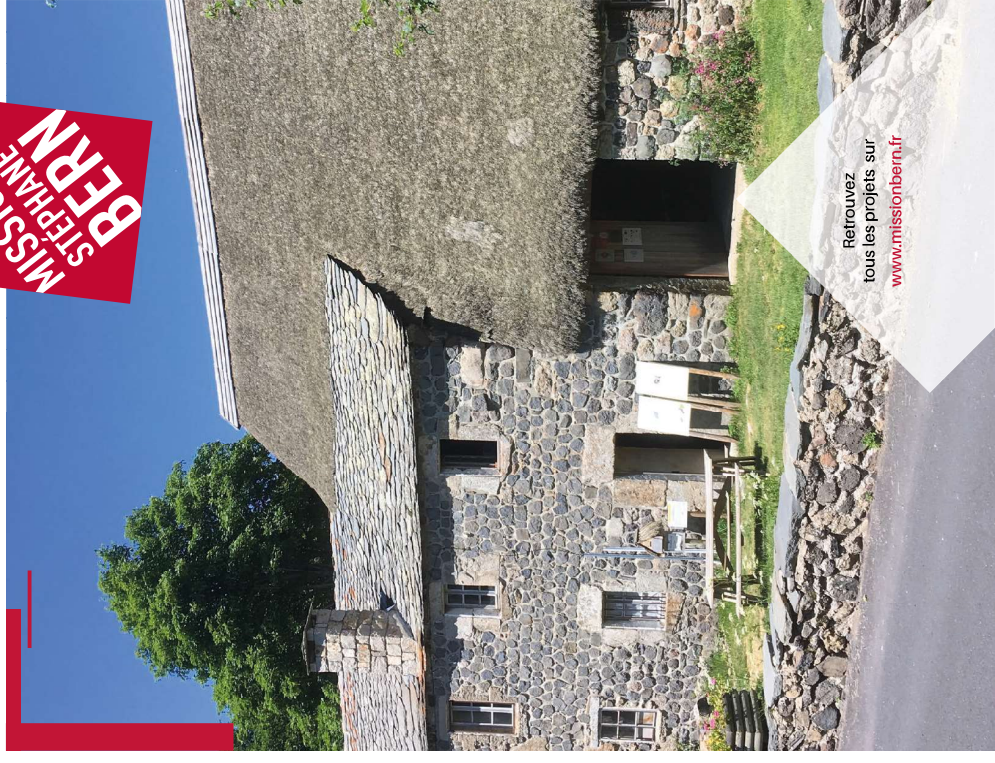
DU PATRIMOINE



POUR LA RESTAURATION DE

## La Ferme Clastre

à Sainte Eulalie



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.missionstephanebern.fr](http://www.missionstephanebern.fr)